



Aux contribuables  
de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick le lundi, 5 juillet 2021, à 19 h 00 au 1465, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la dérogation mineure suivante :

**Demande de Ferme Montrémi Inc.** concernant l'immeuble situé au 8044 rang Hince, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Demande de dérogation mineure du Règlement de zonage #2008-101 afin:

1. D'autoriser l'agrandissement de la ferme dans la marge de recul avant. La construction serait à 11 mètres de la limite de terrain avant alors que le règlement de zonage exige un minimum de 30 mètres.

Pour les personnes qui souhaitent se faire entendre par écrit, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au :1461, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0, ou par courriel à [dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca](mailto:dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca) et être reçus au plus tard le 5 juillet 2021 à 16h00. Ils seront transmis au Conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard cette demande.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, directement en séance du conseil.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 21 juin 2021.

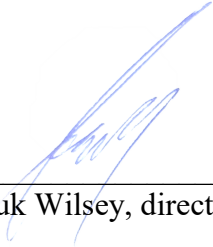
---

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière

## Certificat de publication

Je, soussignée, Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière, demeurant à Wotton, Québec, J0A 1N0, certifie par les présentes, avoir publié, l'avis public ci-dessous entre 16 h et 17 h :

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021.



---

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière